



Niort, le 5 octobre 2018

Il est temps pour les gourmands de prévoir les chocolats de Noël. L'ASE y a pensé pour vous ! Et dans l'intérêt des élèves.

L'ASE, c'est <u>9000 €</u> reversés l'an passé pour financer les s<u>orties pédagogiques à la journée, gratuites</u> pour les familles. C'est aussi 300 € au bénéfice de <u>la chorale</u>, 340,90 € pour l'achat de jeux pour le foyer, par exemple.

L'opération "chocolat" est la plus importante source de bénéfice pour l'association. Et cette année, nous avons fait le choix d'un fournisseur local, le chocolatier Huvelin, privilégiant ainsi le circuit court, dans l'esprit du projet d'établissement.



Vous trouverez ci-joint deux bons de commandes à compléter et à nous retourner impérativement le lundi 5 novembre pour respecter les délais de fabrication. Au besoin, n'hésitez pas à demander des bons de commandes supplémentaires au Professeur Principal.

- Les **règlements** se font de préférence par **chèque** à **l'ordre de l'ASE** en mentionnant bien <u>au dos du chèque</u>
 - le nom de l'élève.
 - la classe.
 - Pour les règlements en **espèces**, veillez à faire l'**appoint.**

Vos commandes seront redistribuées aux élèves avant les congés de Noël.

Bon appétit!

Le bureau de l'ASE